

Industries et plateau de Saclay : quelques réflexions.

1) En guise de (long) préambule :

a) Une OIN fort mal nommée :

Depuis maintenant de nombreuses années le plateau de Saclay subit des transformations considérables dans le cadre d'une fort mal nommée « Opération d'Intérêt National » (OIN).



Pilotée par l'Établissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPAPS) et la Société du Grand Paris (SGP), organismes échappant à tout réel contrôle de la population et de ses élus ainsi que des associations, **ce projet est dévastateur pour l'environnement et l'agriculture.**

L'implantation massive en quelques années de bâtiments et routes et l'extension des surfaces construites conduisent à l'artificialisation des sols (avec ses conséquences en matière de gestion de l'eau et de risques d'inondation), détruisent des terres agricoles parmi les meilleures d'Europe et réduisent drastiquement les possibilités d'aller en Ile de France vers une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement, avec des circuits courts.

Le bétonnage conduit aussi à la destruction de la bio-diversité avec quasi-disparition d'espèces autrefois bien présentes sur le plateau (1).



Ceci s'accompagne aussi d'une détérioration supplémentaire des conditions de circulation automobile avec embouteillages et à la clef augmentation des nuisances et de la pollution.

b) Résistances et déni de démocratie

Depuis des années, des citoyennes et des citoyens, militantes et militants associatifs, syndicalistes, chercheurs, appuyés par certains élus locaux, s'opposent à ces projets nocifs.



Ils s'opposent aussi à la construction de la ligne 18, métro de transit rapide qui ne répond pas aux besoins de transports du secteur et augmente la dégradation et la destruction des terres agricoles. Projet de ligne qui ouvrira la porte à une extension supplémentaire des constructions. Une dépense inutile et dangereuse de 5 milliards d'€ !

Le pouvoir macroniste en place, la majorité réactionnaire du Conseil régional, leurs soutiens et relais locaux ainsi que les dirigeants des grandes entreprises impliquées dans « l'OIN » continuent, plutôt que d'écouter et de dialoguer, de choisir le déni de démocratie. Ils y ont ajouté la répression avec l'expulsion des occupantes et occupants pacifiques de la ZAD de Saclay, (et destruction de la dite ZAD) accompagnée de menaces de sanctions financières contre l'agriculteur qui avait choisi de les héberger.

c) Tout ça pourquoi ? « L'Écologie ça commence à bien faire ! »: le retour

Les tenants de ce projet, décideurs et responsables de cette opération, la justifient au nom de l'efficacité pour l'innovation, la recherche et le développement des activités industrielles. La volonté de rapprocher géographiquement, et de concentrer sur le plateau, des activités d'enseignement et de recherche publics et des activités de développement d'entreprises privées, et aussi d'y transférer des services publics (au détriment d'autres secteurs de la région) serait guidée par la volonté de créer des synergies jugées indispensables pour nous doter d'industries performantes, novatrices et compétitives.

Il y aurait donc, selon eux, une justification industrielle et sociale (en particulier création d'emplois) qui devrait conduire à l'acceptation des dommages (le mot est faible) décrit ci-dessus.

On peut noter par ailleurs que l'opposition de l'écologie avec une certaine vision productiviste de l'économie et de l'industrie est un classique de l'argumentaire de la droite la plus réactionnaire :

Du «... Toutes ces questions d'environnement ça commence à bien faire... » de Nicolas Sarkozy en 2011 (2), à la demande récente d'Emmanuel Macron de pause sur la mise en place de nouvelles réglementations européennes en matière d'environnement (3), on peut noter une certaine continuité dans la « vision » des « dirigeants » de notre pays.

d) Produire oui, mais pas n'importe quoi

Ceci posé, il semble donc très intéressant de s'intéresser à la validité des arguments des tenants de « l'OIN » d'une part sur les activités des grandes entreprises industrielles présentes ou en cours d'installation à Saclay et d'autre part sur la façon dont sont traitées les questions sociales par ces entreprises, particulièrement en ce qui concerne l'emploi.

C'est nécessaire puisque le besoin de développer nos industries et de créer des emplois est l'argument principalement utilisé pour tenter de faire « avaler » à la population les projets en cours... Et les militantes et militants amenés à discuter avec la population peuvent constater que, malheureusement, pour une part, ça marche... Surtout si l'argumentaire des opposants à « l'OIN » sur ces questions n'est pas affûté.

Par ailleurs, il me semble aussi nécessaire de préciser de quoi l'on parle quand on parle d'industrie.

Je reprends la définition donnée par l'INSEE : «...En première approximation, relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché... »

Je précise (c'est implicite dans la définition de l'INSEE) qu'il y a aussi une question de quantités d'objets (matériels ou immatériels) produits, ce qui est un des éléments distinctifs entre l'industrie et l'artisanat.

Cette définition ne traite pas de l'utilité ou de l'inutilité de ce que produit l'industrie. Elle ne traite pas non plus des conditions (sociales, environnementales) dans lesquelles les productions industrielles se passent.

Pour ma part, je suis convaincu qu'en soi, l'industrie, les activités industrielles ne sont ni bonnes ni mauvaises. Parler « industrie » en disant : « il faut développer l'industrie » ou au contraire en voulant s'opposer par principe à toute activité industrielle n'a selon moi pas grand sens.

Produire n'importe quoi, dans n'importe quelles conditions, du moment que ça se vend et que ça rapporte est le mantra des ultra-libéraux, et c'est pourquoi ces gens (Emmanuel Macron en tête) évoque le développement nécessaire de l'industrie comme une évidence sans se demander et sans dire quoi produire (pour satisfaire quels besoins réels pour la population), où et dans quelles conditions sociales et environnementales.

A l'inverse certains écologistes rejettent malheureusement toute idée d'activité industrielle ou de développement d'activités industrielles, commettant l'erreur de ne pas suffisamment prendre en compte qu'une partie de la population, souvent la plus défavorisée, a des besoins impératifs à satisfaire auxquels des activités industrielles peuvent (et devraient) contribuer à répondre dans des conditions écologiques et sociales acceptables. Je pense notamment à la rénovation thermique de très nombreux logements, en particulier dans les quartiers populaires ou encore à l'accès à la santé et aux services publics ou bien au développement des solutions de transports publics qui ne soient ni routier, ni aérien.... Il y évidemment bien d'autres exemples.

Par ailleurs le recyclage de produits « usagés » peut aussi faire appel à des procédés industriels et répondre à des besoins écologiques et sociaux.

Pour moi, il est clair que si quelque chose doit être produit pour la population de France, il est préférable qu'il le soit dans notre pays, le plus localement possible, à la fois pour des raisons écologiques et sociales, mais aussi pour assurer l'indépendance des choix de notre peuple. Les délocalisations et le grand chambardement mondial qui promène à tort et à travers des marchandises d'un bout à l'autre de la planète ne servent ni l'écologie, ni les travailleuses et les travailleurs mis en concurrence, ni la démocratie ni la paix.

Pour ma part, c'est en ayant en tête la question de l'utilité (du point de vue de l'intérêt général) de ce qu'on prévoit de développer, pour ensuite le produire, et en ne perdant pas de vue les conséquences environnementales et sociales des activités de grandes entreprises industrielles présentes à Saclay que j'ai voulu essayer d'examiner la situation de certaines de ces entreprises.

Ce faisant, je ne prétends évidemment pas avoir mené une étude socio-économique élaborée sur ces

questions (je n'en ai ni les moyens ni les compétences). Simplement, en ayant examiné avec sérieux, et avec le regard d'un travailleur de l'industrie et militant syndical, quelques exemples concrets, j'espère avoir pu contribuer à l'engagement et à l'action militante pour la défense du plateau.

2) Entreprises industrielles à Saclay : des emplois ? Quelle blague !

Contrairement aux affirmations des macronistes et de Mme Péresse, il n'y a pas de justification sociale ni industrielle aux projets d'implantation à Saclay....C'est la volonté d'accumulation de profits pour des multinationales et aussi pour de grosses entreprises du BTP qui pilote ces projets : **La concentration d'activités sur le plateau a pour corollaire la fermeture de sites publics ou privés (INRA, Servier,...), d'entreprises, et la destruction d'emplois dans des régions ou villes qui en ont grand besoin.**

Pour le démontrer et s'en convaincre, on peut examiner la situation de quelques multinationales privées présentes à Saclay. On s'aperçoit qu'au cours des dernières années, parfois très récemment, la plupart d'entre elles ont en fait détruit des emplois ou bien qu'elles ont utilisé, instrumentalisé la recherche publique à leur profit et bénéficié de financements publics par exemple à travers le PIA (programme d'investissement d'avenir)

Examinons 4 exemples choisis, tous d'entreprises multinationales majeures :

A) Danone : du cauchemar des LU à l'eau d'Evian avec des bulles !

Le groupe Danone installe un centre de R&D sur le plateau au début des années 2000 (en 2002). Dans la même période 800 emplois sont supprimés chez LU, avec notamment la fermeture de l'usine de Ris-Orangis (91) en 2001 (450 emplois). Voici ce qu'écrivait, à propos de la fermeture de cette usine, le journal « le Parisien » 10 ans plus tard : « ...Un cauchemar où les trois-quarts des 450 anciens employés sont en situation précaire et où peu ont retrouvé le niveau de vie dont ils bénéficiaient auparavant... » (4)



Puis Danone supprime 1850 emplois en 2021/2022 dont 300 en France et fragilise par la-même ses activités en Haute-Savoie (Evian).

Ceci pour ce qui concerne les questions sociales et d'aménagements du territoire liées à la présence ou la suppression des activités de Danone (par exemple en Essonne et en Haute-Savoie).

Bien entendu, dans la même période, le groupe Danone réalise de confortables profits.

Examinons aussi la vision des dirigeants de Danone concernant les synergies et l'activité de leur entreprise à Saclay, telle que la rapporte le journaliste Alain Piffaretti du journal Les Echos : « ...Il sera aussi proposé

d'avantage d'espaces communs aux développeurs, chercheurs et spécialistes du marketing pour leur permettre de travailler ensemble sur la conception de nouveaux produits... » (5)

Est-on ici sérieusement en train de parler de recherche ?

En réalité, et comme bien trop souvent dans l'industrie agro-alimentaire c'est plutôt le pilotage des projets de développement par les politiques de marketing (la politique de l'offre chère aux tenants du capitalisme le plus débridé). Gageons qu'ainsi nous aurons peut-être un jour le droit de voir dans les rayons de nos supermarchés des yaourts au lychees (importés de Chine ou du Viet-Nam) avec des noix de cajou (venant d'Amérique du sud, d'Inde ou de Côte d'Ivoire). Comme si ça nous manquait jusqu'alors.

L'exemple (imaginaire) des yaourts au lychees et noix de cajou peut paraître exagéré ? Il l'est à peine : ainsi le journal le Monde du 8 mars 2022 nous rapporte que Monsieur Antoine de Saint Affrique, Directeur Général de Danone fraîchement nommé, a pu mettre en exergue «une innovation récente du groupe Danone à l'international », « Une bouteille d'Evian avec des bulles »(6)

Ceci alors que la crise de l'eau s'annonçait (la sonnette d'alarme étaient déjà tirée depuis longtemps par les scientifiques, des citoyens, et les responsables politiques les plus clairvoyants et soucieux du bien commun : sans commentaire.....

On peut très sérieusement réellement questionner (ici aussi le mot est faible) la finalité de la démarche des dirigeants de Danone. Qu'a-t-elle à voir avec la satisfaction des besoins de la population en matière d'alimentation (à savoir des produits de qualité avec des prix les rendant accessibles à tous, une organisation de la production permettant le plus possible des circuits courts et respectueuse des agriculteurs et de l'écologie) ?
Pas grand chose en vérité: le développement industriel mis au service du marketing lui-même utilisé pour la création de besoins inutiles (voire néfastes pour l'environnement et/ou le consommateur) dans le but de vendre plus et avec le plus de profit possible n'est pas une politique d'intérêt générale: c'est son contraire.

B) Servier : je ferme , je vire et je viens à Saclay



Le cas de l'implantation du centre de recherche de Servier sur le plateau de Saclay est quant à lui encore plus édifiant. Là, pour s'installer à Saclay on licencie directement, avec fermetures de sites existants.

Examinons ce qu'il en est réellement :

Le regroupement en un seul site sur le plateau de Saclay de l'essentiel des activités françaises de R et D de Servier s'est accompagné ces 5 dernières années de restructurations conduisant à des suppressions d'emplois massives : **800 emplois supprimés**, principalement dans la R et D. **L'objectif affirmé par la direction de Servier étant la suppression de 20 % de postes dans la R et D en France (7)**

Les sites de R et D de Croissy (78) et de Suresnes (92) ont été voués à fermeture et ceux de Gidy (45) et Orléans (45) sont réduits à peau de chagrin (environ 150 emplois supprimés dans le Loiret). Au passage Servier réalise des opérations immobilières avec par exemple la vente du site de Suresnes (acquisition par la société Néovacs pour 8,9 M€ frais d'aménagements inclus).

Sur le plan social ces suppressions d'emplois se sont traduites par plusieurs RCC (ruptures conventionnelles collectives) et 2 PSE (8).

Toujours dans le domaine social, on peut aussi noter le mépris et l'absence de transparence dont a fait preuve la direction de Servier vis à vis des salariés et de leurs représentants, mépris et absence de transparence dénoncées par les organisations syndicales du groupe Servier (CFDT, CFE-CGC et UNSA).

De tout ceci, les tenants de « l'OIN » ne soufflent mot....Evidemment.

Sur les synergies et l'efficacité industrielle :

A tout seigneur tout honneur, laissons tout d'abord la parole à M. Olivier Laureau (PDG de Servier) telle que rapportée par le journal le Parisien en janvier 2022 :

"...L'institut de Paris-Saclay travaillera en relation directe avec l'ensemble des centres de R&D du groupe, basés au Danemark, aux États-Unis (à Boston, dont la rénovation doit être inaugurée un an avant celui du plateau de Saclay) et en Hongrie, ainsi qu'avec les 15 centres internationaux de recherche thérapeutique « Il va contribuer à soutenir le rayonnement de la recherche française à l'international »... » (9)

Dans l'une des brochures éditée par Servier en 2022 (10) on peut aussi lire :

"...Ainsi, le Groupe a établi de nombreux partenariats avec des acteurs déjà présents sur le plateau de Saclay : le CNRS, le CEA ou encore CentraleSupélec..." ou encore

"...Grâce à ses nombreux liens académiques et à l'ouverture de son bureau de Cambridge (Massachusetts) favorisant la venue de chercheurs étrangers, le Groupe Servier est déterminé à jouer un rôle majeur sur le plateau de Saclay, fort de la mobilisation interne de plus de 150 collaborateurs sur une vingtaine de différents projets..."

Donc on peut travailler à distance et efficacement avec des organismes qui sont géographiquement éloignés. Et donc, qu'est-ce qui rendrait plus difficile cette coopération internationale à partir de la région d'Orléans ? En fait rien, et d'ailleurs cette coopération dont ils sont si fiers n'a pas attendu l'arrivée en 2023 de chercheurs de Servier à Saclay, puisqu'elle était déjà là et se développait déjà. En fait la proximité géographique à bon dos... Pour camoufler les avantages financiers que la Direction de Servier espère avec ce projet et ces transferts.

Servier insiste aussi dans cette brochure (et dans celle éditée en 2023) sur les questions de qualité de vie et de préservation de l'environnement. Je cite à nouveau "...À cette dimension stratégique se conjugue la volonté permanente d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des collaborateurs du Groupe Servier par la mise en œuvre de partenariats spécifiques, l'instauration de processus de mutualisation des services et le déploiement d'actions positives envers l'écosystème..." (Sic !) Ici aussi du discours à la réalité il y a plus qu'un fossé : parler de la qualité de vie des collaborateurs à qui l'on demande de déménager en région parisienne sous peine de licenciement, il faut quand même oser. Quant à la préservation de l'environnement sur le plateau de Saclay, il suffit de s'y promener année après années pour apprécier ce qu'il en est et quelle est l'évolution en cours (je renvoie ici au préambule de ce texte).

De plus, ces discours ne pourraient (éventuellement) être crédibles que si l'on ignore quelques réalités concernant le groupe Servier et plus largement l'industrie pharmaceutique et son lien à la région Centre Val de Loire.

Il n'est donc pas inutile pour mieux comprendre d'apporter quelques informations concernant cette région.

Elle est jusqu'à présent la première région de France pour ce qui concerne l'implantation de l'industrie pharmaceutique. Entre Tours et Gien, si l'on suit le cours de la Loire, il n'est pas une ville petite ou grande où il n'y ait une ou plusieurs unités de production et/ou de recherche pharmaceutique, parfois d'importance. C'est le cas à Tours et dans son agglomération, à Amboise, à Blois, à Orléans et dans sa périphérie, à Gien ainsi que dans le Drouais (Eure et Loire) et qu'à Pithiviers (Loiret). C'est aussi une région importante pour la production et la R et D des industries cosmétiques : entre autres LVMH, Christian Dior, L'Oréal, Sephora, Paco Rabanne etc..... (11)

Tant et si bien qu'il y a une quarantaine d'années les industriels pharmaceutiques du Val de Loire ont décidé de créer à Tours un centre de formation aux métiers de ces industries, unique en France (12)

Au cours de ma carrière pour l'industrie pharmaceutique, tous mes interlocuteurs de cette région y compris les cadres dirigeants (ceux de Servier inclus) se félicitaient de l'environnement propice à l'activité de leurs industries : personnel nombreux, formé, qualifié et compétent dans la région, moyen de transports et accessibilité (routes, autoroutes, train, TGV,...) synergie et collaborations entre les différentes entreprises du secteur, qualité de vie...

C'est particulièrement vrai dans le Loiret avec Orléans et sa banlieue (Servier, Merck, Delpharm, Synerlab, LVMH, Christian Dior etc...), à Pithiviers (Isochem, Axtyntis, Orgapharm), à Amilly (Sanofi) et à Gien (Pierre Fabre)/.

Notons aussi que dans l'Orléanais d'autres activités non négligeables, par exemple dans le domaine de la mécanique et de l'agro-alimentaire, sont présentes.

Il aurait donc pu sembler logique de s'appuyer sur cet environnement industriel favorable pour développer des activités utiles à la région, à sa population et sans créer les dommages environnementaux en cours à Saclay.

Mais non : on voit bien ici qu'outre le saccage social et environnemental, ce type de transfert est aussi du point de vue de l'environnement industriel un non sens. Les tenants de « l'OIN » ont beau se gargariser de mots, leur vision est aux antipodes de ce qui est nécessaire pour un développement efficace et **harmonieux** de nos industries **et de nos régions** au service de la population et de l'intérêt général.

Les mêmes qui ne jurent que par les "pôles de compétitivité" et les start-up sont aussi ceux qui pendant des années ont accompagné ou organisé le démantèlement de nos industries à coup de délocalisations, restructurations, bradages, condamnant certaines régions au déclin et à la désertification industrielle (Lorraine, Limousin, Ardennes, Territoire de Belfort, etc.). Je parle ici d'Alstom, du textile, de notre industrie chimique, de la sidérurgie et plus largement de la métallurgie, inclus l'industrie automobile et ses sous-traitants (par exemple délocalisation et fermeture de la production de Continental à Rambouillet, menace de fermeture de l'usine Renault de Flins), de l'énergie, de l'électro-ménager, des métiers de l'imprimerie, et j'en oublie....

Chômage, précarité et bas salaires dans ces régions et territoires.....Et ce qui nous manque est importé souvent de très loin.

Certains comme Messieurs Bournat, Vigier, Mme Péresse se réjouissent (13)

Ils oublient ce qui précède, ils oublient sciemment les emplois supprimés chez Servier ou encore la fermeture d'une usine de Pierre Fabre à Château-Renard (45) en 2021 (14)

Ils ne parlent pas des conséquences sociales dans le Loiret, ni des possibilités de développement qui auraient pu profiter à la population de l'Orléanais, ceci sans contribuer au saccage écologique auquel nous assistons à Saclay, sans contribuer à la destruction des possibilités d'agriculture de proximité en Ile de France, sans faire encore plus un enfer de la circulation dans le sud de l'Ile de France.

Le tout, évidemment, sans consultation démocratique, sans réels débats permettant aux associations, aux représentants des salariés à leurs syndicats, aux responsables politiques de tous horizons de mettre sur la table les véritables enjeux : que doit on produire? Pour le bénéfice de qui ? Où, dans quelles régions et dans quelles conditions ? Avec quel impact social ? Quel impact environnemental ? etc...

Servier à Saclay est un exemple emblématique de la nocivité de "l'OIN" de Saclay. C'est l'antithèse d'une planification écologique et démocratique telle qu'elle devrait être conçue pour satisfaire les besoins de la population.

Il est plus que probable que, sous des formes peut-être différentes, d'autres entreprises du plateau connaissent ou ont connu des situations comparables.

Voyons cela et examinons deux autres exemples.

C) IBM : de l'argent public pour une multinationale qui licencie.

Le 17 décembre 2021 IBM inaugure à Saclay son principal centre de R&D français, dédié à l'intelligence artificielle (IA). 200 spécialistes sont présents sur le site avec l'objectif de passer à terme à 350.

IBM bénéficiera pour cela d'investissements publics justifiés comme il se doit par Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du numérique :

« ...Interrogé sur la pertinence de soutenir le développement d'initiatives IA poussées par des fournisseurs américains comme IBM, Cédric O nous a apporté les précisions suivantes : « La puissance américaine est fondée pour une bonne part sur l'attraction de talents internationaux et leur capacité à capter des investissements. C'est la dialectique à laquelle nous devons parvenir, l'objectif c'est bien évidemment de renforcer la base technologique et la souveraineté française et européenne. Mais nous avons besoin d'attirer la masse, nous avons besoin de cette dimension internationale... » (15).

Toujours la même rengaine pour justifier la dépense d'argent public pour développer la concentration sur le plateau de Saclay.

Ceci n'empêchait pourtant pas Monsieur Nicolas Sekkaki, Président d'IBM France en 2019, d'expliquer que « la volonté n'est pas de concentrer toute l'intelligence artificielle d'IBM à Saclay ». Et le journaliste Benoît Georges de rappeler dans cet article qu'IBM travaille déjà sur ces sujets « en majorité avec (ses) clients, par exemple à Strasbourg avec le Crédit Mutuel ou au siège d'IBM à Bois-Colombes » (16). Comme quoi.....

Il est bien évidemment intéressant de mettre cette situation en regard de la politique menée par IBM dans la même période en matière d'emplois, mais aussi en regard des profits réalisés.

En 2021 IBM supprime 1251 emplois en France sous forme de plan de départ volontaire (PDV) au sein d'un PSE durement négocié par l'intersyndicale du groupe (CGT, CFDT, UNSA, CFE-CGC et CFTC) qui a fini par réussir grâce à la lutte à éviter des licenciements secs. Ceci s'est passé dans le cadre d'un vaste plan plus général détruisant au plan mondial plus de 30 000 emplois (10 000 en Europe, soit environ un quart des effectifs).

La même année le chiffre d'affaire d'IBM progresse de 6,5 % et le bénéfice net de 72 % (17).

L'année suivante le chiffre d'affaire est stable, mais le bénéfice net, lui atteint 2,71 milliards de dollars en augmentation de 16 %....Et à Davos, en janvier 2023 le groupe annonce à nouveau la suppression de 3 900 emplois dans le monde, soit 1,5 % de l'effectif.

D) Horiba Jobin Yvon : appétits aiguisés et bradage du savoir-faire

Jobin Yvon était une PME française, sise à Longjumeau (91) spécialisée dans la spectroscopie. Selon le journal «L'Usine Nouvelle», elle occupait alors « le leadership mondial des réseaux de diffraction et fabrique toutes sortes de systèmes de spectroscopie optique d'analyse destinés à la recherche et à l'industrie. Spectroscopie Raman, fluorescence, émission, couches minces, ses compétences sont mondialement appréciées. » (18). Toujours selon ce même journal, en 2002 elle comptait 560 salariés (dont 290 en France) et réalisait un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros (2002) dont 80 % à l'exportation.

Le développement des activités et des technologies de pointe de cette entreprise fondée au début du 19ème siècle s'est aussi effectué notamment par des collaborations avec des équipes universitaires et de l'Ecole polytechnique.....Ce, bien avant que le pôle de Paris-Saclay ne soit mis en place. Ce développement auquel la recherche publique française a donc contribué a vraisemblablement aiguisé des appétits : à la fin des années 90 Jobin Yvon tombe dans l'escarcelle de la multinationale japonaise Horiba (dont Hitachi est l'un des principaux actionnaires). Bradage classique, en bonne et due forme, d'un savoir-faire. Bradage que nos gouvernants laissent faire ou encouragent tout en discourant dans des shows sur « la relance de nos industries ».

A la suite de cette opération, en 2012 Horiba installe son siège social européen, un centre de R&D et sa direction commerciale française sur le plateau de Saclay : merci « l'OIN », la machine à pomper les deniers publics semble avoir fonctionné au mieux.

3) **3) Pour ne pas conclure et inciter à développer l'action.**

a) A qui profite le crime ?

En examinant les exemples ci-dessus, en utilisant des données accessibles à toutes et tous ainsi que mes connaissances personnelles liées à mes expériences professionnelles et militantes, j'espère avoir pu mettre en évidence le décalage existant entre les discours des tenants de l' »OIN » et la réalité.

J'espère aussi avoir pu montrer le fossé qui existe entre les aspirations et les besoins des populations et ce qui est en train d'être mis en œuvre sur notre plateau.

Sans exagérer, la politique destructrice de l'environnement et de l'agriculture mise en œuvre à Saclay, dans le contexte actuel de dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité, peut-être qualifiée de criminelle (et je pèse mes mots).

Mais à qui profite le crime ?

Pas aux agriculteurs du plateau qui voient leurs exploitations et cultures disparaître ou mises en danger.

Pas aux salariés victimes de transferts, délocalisations, licenciements....

Pas à la population sur et autour du plateau qui voit ses conditions de transports encore plus dégradées, ses services publics transférés et rétrécis, son environnement saccagé et la possibilité de voir une agriculture paysanne avec des circuits courts mise en danger.

Pas à la population en région qui subit elle aussi les effets des délocalisations et de la non mise en valeur des potentialités des territoires.

Non, il profite essentiellement aux multinationales qui accumulent des profits importants, bénéficient de financements publics versés sans discernement et sans contrôle tout en licenciant et en versant de confortables dividendes à leurs actionnaires. Ceci, pendant que de nombreuses petites et toutes petites entreprises asservies aux conditions des multinationales et des banques sont en difficulté, voire disparaissent. Ces aides indifférenciées se chiffrent par centaines de milliards (200 milliards d'euros pour la seule loi PACTE votée en 2019).

Outre ce pompage des deniers publics, les dites multinationales ont pu aussi bénéficier de l'instrumentalisation de certains secteurs de la recherche publique à leur service et/ou acquérir des

savoir-faire développés par des entreprises publiques ou de PME françaises pour leur seul profit.

Ils parlent de synergie confondant coopération et asservissement.

Mais il n'est pas que des motivations financières dans cette politique : la vision idéologique des ultra-libéraux qui ne pensent le monde qu'en mode concurrence et compétition les amènent à avoir fait des pôles de compétitivité l'alpha et l'oméga de leur politique économique et d'aménagement du territoire.

Ce faisant ils ont créé l'assèchement et la désertification de territoires ne bénéficiant pas de l'attractivité des grandes métropoles (territoires qui du coup sont politiquement ciblés par l'extrême droite) et la mise en compétition de régions les unes contre les autres.

Contrairement à leurs discours cette compétition ne provoque pas « d'accroissement » de richesses mais accentue les déséquilibres régionaux et sociaux....L'argent va à l'argent : c'est aussi ce qui se passe avec l' « OIN » à Saclay.

b) Aux armes citoyens !



Il est temps que ce mouvement soit stoppé : il y a urgence. Il faut changer la donne, non pas en s'en remettant à d'hypothétiques décisions de transitions décidées en haut-lieu et déclinées verticalement pour n'être que plus ou moins appliquées, mais en **agissant ici et maintenant pour créer du commun** avec des activités économiques utiles, des services publics partout et pour tous, des moyens de transports et un aménagement du territoire pensé pour le bien être de chacun.

L'implication des citoyennes et citoyens dans la réflexion et dans l'action est primordiale : à Saclay mais aussi dans l'ensemble des régions de notre pays.

Décisives aussi l'implication et la participation des travailleuses et travailleurs des entreprises concernées et de leurs organisations syndicales : en lien avec la population, ses élus et associations, l'intervention des salariés sur les politiques et stratégies industrielles de leurs entreprises est

indispensable. C'est un droit à gagner dont l'intérêt général ne peut se passer....**A gagner ici et maintenant.**

C'est cette jonction de l'ensemble des forces sociales - habitants des zones urbaines ou rurales, usagers des services publics, agricultrices et agriculteurs, travailleuses et travailleurs du public ou du privé - intéressées au premier chef à transformer dès aujourd'hui la vie concrète, qui permettra la nécessaire irruption de démocratie pour les changements indispensables répondant à l'urgence sociale et du dérèglement climatique.

Décembre 2023

Jean-Christophe Talibert

Ingénieur retraité, militant syndical et de la France Insoumise (78), ornithologue amateur.

Notes :

- (1) Voir à ce sujet article de Maxime Zucca : L'hivernage du Vanneau huppé et du Pluvier doré en Île-de-France et en France in Ornithos 28-6. 345- 366 (2021)
- (2) Lors d'une table ronde au salon de l'agriculture-Novembre 2011
- (3) Lors de la présentation du plan « accélérer notre industrialisation » à Paris le 11 mai 2023
- (4) site web Le Parisien 8 juillet 2011
- (5) article d' Alain Piffaretti : site web Les Echos 18 juin 2021
- (6) article de Laurence Girard : site web Le Monde 8 mars 2022
- (7) article de Pascal Samama avec AFP : site web BFM Business 29 septembre 2020 :
https://www.bfmtv.com/economie/servier-veut-supprimer-pres-de-20-de-postes-dans-sa-r-d-en-france_AD-
- (8) Site web CFDT Chimie-Energie Val de Loire vendredi 1^o octobre 2021 :
<https://www.scecfdtcvdl.fr/SERVIER-Le-Mardi-28-septembre-restera-graver-dans-les-memoires>
- (9) article de Cécile Chevallier : site web Le Parisien 19 janvier2022
- (10) <https://servier.com/expertises/recherche-et-developpement/institut-recherche-developpement-servier-paris-saclay/>
- (11) <https://immo-hub.org/territoire/departement-du-loiret/secteur-d-activite/cosmetique-pharma>
- (12) <https://www.groupe-imt.com/limt/>
- (13) article de Cécile Chevallier : site web Le Parisien 19 juin 2019
- (14) Site web la République du Centre 23 juillet 2021
- (15) article de Dominique Filippone : site web le Monde Informatique 17 décembre 2021
- (16) article de Benoît Georges : site web Les Echos 9 avril 2019
- (17) article de Maryse Gros, site web Le Monde Informatique, 25 janvier 2022
- (18) article de Paul Wagner, site web de l'Usine Nouvelle, 1^o juin 2004